

Le programme détaillé du congrès

Plus de 50 intervenants, experts, élus ou techniciens vont animer les ateliers, débats et masterclass du congrès de Toulouse, du 28 au 30 septembre.

Le programme des trois journées du 23ème congrès du club, organisé dans le cadre des Rencontres nationales des transports publics, aborde les sujets actuels essentiels du vélo et des mobilités actives : **la complémentarité vélo/marche, l'apaisement des quartiers par les plans de circulation, l'évolution de l'offre de services vélos des collectivités territoriales, la pratique du vélo dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville, la formation des cyclistes de demain, le développement de la cyclologistique.**

L'intégralité du programme des trois journées est [à retrouver ici](#)

Pas encore inscrit.e? Les réservations s'effectuent en quelques clics en suivant [le lien](#)

Les résultats du premier Baromètre des villes marchables

Plus de 68 000 réponses ont été recueillies par la consultation nationale, réalisée du 7 décembre 2020 au 15 mars 2021 par le collectif Place aux piétons, composé de la Fédération française de randonnée pédestre, 60 millions de piétons et Rue de l'Avenir.

Les données ont révélé le besoin de trottoirs plus larges, mieux entretenus et sécurisés. Des résultats qui **«confirment et confortent ce que nous disons depuis longtemps»**, souligne Anne Faure, porte-parole du collectif.

À l'instar de celui des villes cyclables, le baromètre des villes marchables publie un **palmarès des 200 villes ayant suscité plus de 40 réponses**. Il apporte de précieuses informations sur **le ressenti des piétons, des zones agréables et des quartiers moins hospitaliers pour la marche**. Les données précises par territoire seront bientôt disponibles (s'adresser à rlegros@villes-cyclables.org).

Les résultats sont [à consulter ici](#)

Toutes les données seront accessibles au grand public **vendredi 17 septembre pour l'ouverture des Assises nationales de la marche en ville à Marseille.**

Filière vélo : focus sur l'écosystème vendéen

Le reportage vidéo sur la filière économique du cycle, réalisé à l'issue de la visite de l'entreprise Arcade à la Roche-sur-Yon (85) le 30 août dernier, révèle tout un écosystème du vélo.

La rencontre avec l'entreprise Vendéenne d'assemblage de vélos a dévoilé **un véritable écosystème qui s'est créé et travaille avec la PME de 160 personnes, Arcade cycles.**

Révéléateur de l'économie croissante autour du vélo et de l'implication locale des territoires, le film (4 minutes) montre **un univers économique du vélo souvent méconnu**, allant du numérique au stationnement vélo...

À découvrir : [La saga de l'industrie du cycle #3](#), troisième reportage des rencontres de la filière du cycle organisées par le Club.

J-6 pour l'appel à projets du Fonds mobilités actives

Lancé le 28 mai dernier, le quatrième appel à projets du Fonds mobilités actives « aménagements cyclables » sera clôturé le 15 septembre.

Rappelons que pour cette quatrième édition disposant d'une enveloppe de 50 millions d'euros, **les gros projets cyclables sont privilégiés** : l'aide demandée et accordée ne pourra être inférieure à un million d'euros par projet.

Deux catégories de projets seront éligibles: les projets d'aménagements cyclables **pour supprimer des « discontinuités »** et **les aménagements d'« itinéraires sécurisés »**.

Pour en savoir davantage, c'est [ici](#)

L'intermodalité dispose de son étude : Embarq

Publiée le 2 septembre par Vélo & Territoires, la nouvelle étude Embarq - Intermodalité vélo-transports terrestres vise à identifier des pistes d'action à court terme et poser les jalons d'une stratégie nationale intermodale.

Intermodalité vélo-transports terrestres met en exergue **le potentiel du vélo lié aux transports collectifs**, une intermodalité appelée à se développer. La publication **au cours du premier semestre 2021 des trois décrets de la loi d'orientation des mobilités (LOM)** sur le sujet doit faciliter la combinaison des modes : emport des vélos dans les trains ([décret du 19 janvier](#)), dans les autocars ([décret du 20 février](#)) et stationnement des vélos dans les gares ([décret du 8 juin](#))
Outre l'étude des nouvelles réglementations européennes et nationales, le document compile dix-neuf initiatives françaises et étrangères.

L'étude sera **présentée mercredi 29 septembre** dans l'après-midi au [congrès du Club](#).

Le rapport est [à télécharger ici](#)

Une e-lettre « 100% mobilité vélo et 0% cyclisme sportif »

La newsletter Vélo [velook.fr](#) a publié sa quinzième édition « pour faire grandir la culture cyclable », comme elle aime à se présenter.

Des enjeux vélo des présidentielles aux témoignages d'usagers peu ordinaires, en passant par des revues de presse, **la ligne éditoriale est dense, le ton décalé et les informations pertinentes**. La lettre s'ajoute aux services pour cyclistes de Velook, un guide de vélo d'occasion numérique en accès libre.

À l'agenda

Mardi 21 septembre 2021, de 14h00 à 16h00 - webinaire: Les aides à l'achat de vélos

Les recommandations pour la mise en place des dispositifs incitatifs d'aides à l'achat de vélos, notamment de vélos à assistance électrique : les pratiques, les conditions d'éligibilité, les montants attribués et les démarches.

Une formation organisée par Agir et le Club des villes et territoires cyclables ; gratuite, **réservée aux adhérents du Club et d'Agir.**

[Informations complémentaires et inscriptions ici](#)

Gens

Sylvain Rotillon vient renforcer la coordination interministérielle pour le développement de l'usage du vélo (Ciduv) comme **adjoint du coordonnateur**, Thierry du Crest.

Thibault Hardy a rejoint le Club des villes et territoires cyclables en qualité de **chargé de mission**, en remplacement de Laura Youkana, en congé maternité.

NE PAS REpondre

La lettre du Club des Villes et Territoires Cyclables - 33 rue du Faubourg Montmartre 75009 Paris
tél 01 56 03 92 14 - fax 01 56 03 92 16 - info@villes-cyclables.org

